



# Sologne Nature Infos



## Au sommaire

APPEL AUX BENEVOLES .. 1

ACTUALITE ..... 2

L'adaptation au changement climatique, encore une épreuve pour les oiseaux ! . 2

FAUNE ET FLORE DE SOLOGNE ..... 3

Inventaire Départemental des Amphibiens et Reptiles du Loir-et-Cher 2008 - 2012.... 3

La Flore des Etangs ..... 4

VIE DE L'ASSOCIATION .... 6

Nos deux nouveaux animateurs : ..... 6

Nos stagiaires de l'été : .... 7

Adhérents, sympathisants, devenez mécène ! ..... 9

Camp botanique dans le Parc Naturel Régional du Queyras (4-14 juillet 2009) ..... 9

LES PETITS GESTES QUI CHANGERONT LES CHOSES ..... 10

La tarte aux pommes ..... 10

DEBAT PUBLIC ET VIE ASSOCIATIVE ..... 11

CALENDRIER..... 12

## APPEL AUX BENEVOLES

La dixième édition de notre Salon des Eco-consom'acteurs aura lieu le week-end du 19 et 20 Septembre 2009, au Parc de Beauvais à Romorantin. Plus de 80 exposants, les professionnels de l'éco-construction, de l'énergie renouvelable, de l'agriculture biologique, du commerce équitable, de la santé, de la protection de la nature et de l'éducation à l'environnement se réunissent pour vous montrer leurs savoir-faire.

Des nombreuses activités, conférences, expositions et animations vous seront proposées.

Comme tous les ans nous avons besoin de la mobilisation de vous tous pour cette manifestation qui demande beaucoup d'investissement.

Nous cherchons des bénévoles aussi avant et après l'événement : pour la campagne d'affichage à partir de début septembre et pour l'installation de la signalétique routière du lundi 7 septembre au dimanche 13 septembre. La semaine avant le Salon pour le montage des stands et les derniers préparatifs du lundi 14 au vendredi 18 septembre.

Pendant les deux jours nous aurons besoin de petites mains pour l'accueil, la buvette et la restauration, le stand de SNE, le parking, etc ...

Le démontage aura lieu à partir du lundi 21 jusqu'au mercredi 23 septembre.

Si vous êtes disponible, même pour une demi-journée, n'hésitez pas à vous manifester au plus vite.

Merci de contacter Eva Sempé à l'association : par téléphone (02 54 76 27 18) ou par mail (sne.sologne@laposte.net) en me précisant les jours de vos disponibilités et vos préférences.

### Sologne Nature Environnement



Notre deuxième grande manifestation de l'automne, le Salon du Champignon, aura lieu le samedi 10 et dimanche 11 octobre à la Salle des fêtes de Lanthenay à Romorantin. Là aussi, nous aurons besoin de l'aide de bénévoles, avant le Salon pour installer les tables et les décors, chercher les champignons en forêt et être présent le week-end. J'espère que cet automne sera riche en espèces de champignons pour une exposition digne de ce nom. Merci de vous manifester pour cet événement qui d'habitude se déroule dans la bonne humeur et vous permet aussi d'apprendre à mieux reconnaître nos champignons.

Eva Sempé

## ACTUALITE

### L'adaptation au changement climatique, encore une épreuve pour les oiseaux !

Parcourir des milliers de kilomètres, braver les mers et les tempêtes, la migration saisonnière des oiseaux européens avait déjà son compte de difficultés, mais le changement climatique lance aux migrateurs un nouveau défi : l'adaptabilité. Une relation entre le déclin de certaines populations d'oiseaux migrateurs et leur capacité de réponse au changement du climat est aujourd'hui établie.

#### Le « calendrier » des ressources

L'impact du changement climatique sur les êtres vivants semble évident mais reste un phénomène difficile à démontrer. Mis en perspective avec d'autres facteurs, comme la modification des habitats ou la pollution, l'effet « climat » reste souvent sourd. Néanmoins, depuis une étude statistique conduite sur 1 700 espèces végétales et animales, publiée dans la revue Nature en 2003, il est admis que le changement climatique est responsable de modifications dans la biologie et le comportement. Outre un décalage vers le nord des aires de répartition, on note également que 62 % des espèces ont tendance à avancer leur période de reproduction, en moyenne de 2 à 3 jours par décennie. On comprend dès lors l'importance de cette donnée sur les oiseaux migrateurs. Pour assurer la survie des jeunes, leur date d'arrivée sur les sites de nidification doit correspondre au pic de nourriture, et notamment quand les insectes sont abondants. Le cas du Gobemouche noir est édifiant à cet égard. Cette espèce n'ayant pas modifié ses dates de migration, on observe, aux Pays-Bas, une disparition de 90 % de la population causée par cette désynchronisation avec la période d'éclosion des chenilles, leur principale source d'alimentation.

#### Plasticité ou déclin

Des réponses aux modifications du climat, et donc au « calendrier » des ressources, ont déjà été observées partout en Europe. En Allemagne, des études ont montré que sur 28 espèces migratrices, 19 d'entre elles ont différé leur départ de 5 à 6 jours. En Angleterre, dans l'Oxfordshire, pour 20 espèces, 17 arrivent en moyenne 8 jours plus tôt (suivi réalisé entre 1971 et 2000). Plus exceptionnel encore, en 2006, des observateurs de la LPO ont noté la présence de l'Hirondelle rustique en plein mois de décembre. Au côté de ce décalage de date, le

réchauffement climatique peut aussi avoir pour effet la sédentarisation, comme celle observée chez la Fauvette à tête noire, le Pouillot véloce, et même la Cigogne blanche.

Les mécanismes qui contrôlent la migration, qu'ils soient liés aux conditions environnementales, à la température ou aux hormones, sont complexes, et semblent être propres à chaque espèce. Ainsi, si des populations d'oiseaux sont capables de s'adapter rapidement, de faire preuve de plasticité, d'autres groupes n'ont pas modifié leur comportement migratoire.

Il existe une très forte hétérogénéité dans le comportement des espèces migratrices, et si certaines ont très bien su répondre aux changements, on pense notamment au Grand Cormoran ou au Pigeon ramier, d'autres, comme la Cigogne noire, pourraient bien voir leur situation s'aggraver par manque d'adaptabilité.



Une étude, publiée par une équipe de chercheurs européens, dont Anders Moller de l'Université Paris 6, a analysé la situation de 100 espèces d'oiseaux. Toutes n'ont pas décalé leur période de migration. Les scientifiques ont montré que les espèces qui ont connu un déclin de leur effectif entre 1990 et 2000 étaient celles qui n'avaient pas avancé leur date d'arrivée sur le site de

reproduction. C'est le cas par exemple du Bruant ortolan ou du Vanneau huppé dont les populations sont en très nette régression.

Un second point soulevé par cette étude est que le risque pourrait être accru pour les espèces au long cours. Des travaux précédents avaient déjà montré que les changements de date sont plus fréquents chez les oiseaux qui migrent sur les courtes distances, inter-Europe comme,

par exemple, le Pinson des arbres. Il semblerait que la relation qui existe entre les conditions climatiques sur le site d'hivernage et celles sur le site de reproduction permet aux espèces de mieux ajuster leurs dates de départ. Plus les sites sont éloignés, moins les variations climatiques qu'ils connaissent sont corrélées, et une augmentation saisonnière des températures en Afrique ne correspond pas forcément à un radoucissement en Europe.

Source : Univers Nature - Elisabeth Leciak

## FAUNE ET FLORE DE SOLOGNE

### Inventaire Départemental des Amphibiens et Reptiles du Loir-et-Cher 2008 - 2012

Sologne Nature Environnement s'associe avec les associations Loir-et-Cher Nature et Perche Nature afin d'élaborer un atlas permettant une connaissance approfondie de la répartition des amphibiens et reptiles sur le territoire du Loir-et-Cher.

Très sensibles à leur environnement et aux nuisances qui peuvent naître, ces espèces « sentinelles » sont de bons indicateurs de la richesse de la biodiversité.

Dans le cadre de la politique de diffusion de ce recensement, le groupe de pilotage départemental a souhaité faire connaître cette démarche plus largement.

La récolte de ces données est aujourd'hui programmée jusqu'en décembre 2012, afin de recenser l'ensemble du département, si possible à une échelle communale.

Une mobilisation large des intervenants potentiels est en conséquence nécessaire.

C'est pourquoi nous vous adressons, dans cette lettre un exemplaire de fiche inventaire à transmettre à SNE chaque année.

#### Protocole de l'inventaire

#### **Objectifs :**

- Inventorier l'ensemble du territoire départemental pour connaître l'abondance, la richesse et la répartition des espèces d'amphibiens et de reptiles.
- Acquérir une connaissance exhaustive du statut de ces espèces sur le territoire. Une publication est envisagée à terme.

#### **Principes :**

- Aboutir à la réalisation d'une carte permettant de préciser la répartition de chaque espèce sur le département, si possible à une échelle communale.
- Réussir à récolter des informations sur le comportement, la migration, le mode de vie de ces espèces.



*Rainette arboricole - C. Bernard*

#### **Méthodes :**

- Noter toutes les observations (via la fiche proposée) et les transmettre à SNE en fin de saison ou au fil du temps.
- Cette fiche d'inventaire a été constituée pour faciliter la récolte des données. Les observations peuvent aussi être transmises sous tableur Excel.
- Les observations doivent posséder au minimum les informations suivantes : l'espèce, la commune, la date, le type d'observation (mort, vivant, écrasé), le nombre d'individus (isolé, 5, une vingtaine, ...), la nature du contact (visuel, sonore, enquête).
- Exploitation des données de façon cartographique pour évaluer la pression d'observation à exercer sur le territoire

Je vous invite donc à participer à cette campagne pour la découverte et l'enrichissement de nos connaissances actuelles sur le statut de nos amphibiens et reptiles.

Eva Sempé

## La Flore des Etangs

*Comme la thématique de l'année de notre groupe botanique est les plantes aquatiques, nous rediffusions un article sur ce thème déjà paru dans un N° Spécial de Sologne Nature Infos en 1994 écrit par Francis Olivereau (Adjoint nature de la Direction régionale de l'Environnement Centre). Etant assez important, l'article sera diffusé en deux parties, la deuxième partie paraîtra dans le numéro de novembre.*

La présence de l'eau est une condition indispensable au développement de la vie sous toutes ses formes, et notre planète, recouverte à plus de 70% par les océans, n'en manque pas.

Cependant, l'eau douce est en comparaison beaucoup plus rare : elle ne représente que 2,6% à peine de l'hydrosphère (totalité de l'eau présente dans la biosphère), et seul 0,35% de cette fraction correspond aux lacs, étangs, mares, fleuves et rivières.

Les étangs sont des lieux de réserve de cette substance précieuse et vulnérable qu'est l'eau douce, mais aussi le vivier d'un très grand nombre de formes de vie adaptées à ce type de milieu remarquable.

La Région Centre est, bien sûr, une des grandes régions françaises abritant des étangs, avec en particulier la Sologne (plus de 12 000 ha d'étangs) et la Brenne (350 étangs sur les 8 000 ha du territoire). C'est pourquoi cet article vous propose maintenant, une fois quelques définitions posées, un aperçu de la grande diversité floristique (espèces et groupements végétaux) que recèlent les étangs ainsi que les menaces les concernant.

### I. Définition et classification des étangs

#### 1. Différence entre lac et étang

L'usage qualifie souvent les lacs d'étangs et réciproquement. En réalité, les paramètres, pour certains quantifiables, permettent de les distinguer assez nettement :

**Un lac**, le plus souvent d'origine naturelle, se caractérise par une masse d'eau et une profondeur importantes (rapport volume d'eau/surface élevée). Par ailleurs, la plus grande partie de sa surface est libre de toute végétation, ce dernier point étant souvent à mettre en rapport avec l'abrupt de ses bords.

**Un étang**, mis à part une origine souvent artificielle, a une profondeur et un rapport volume d'eau/surface faibles. Le recouvrement par la végétation y est important et l'on observe des ceintures de végétation bien définies. Une mare peut, enfin, être assimilée à un étang de petite taille.

L'origine artificielle de nos étangs est assez bien illustrée par le cas de la Sologne ou de la Brenne : ces régions, autrefois abondamment boisées, reposent sur un substratum argilo-sableux imperméable, descendu à l'ère tertiaire du Massif Central. La nappe aquifère remonta à la

faveur de déboisements importants qui eurent lieu dans le passé, et l'on maîtrisa ce phénomène par la création d'étangs.

#### 2. Classification des étangs selon le degré de trophie

Les lacs d'eau douce, et par extension les étangs, peuvent être classés en trois grandes catégories en fonction de leur charge croissante en éléments minéraux nutritifs dissous : oligotrophes, mésotrophes, eutrophes :

**Un étang oligotrophe** est pauvre en éléments minéraux dissous et ses sédiments contiennent peu de matières organiques. La végétation aquatique et la micro-faune sont diversifiées mais pauvres quantitativement.

Les étangs oligotrophes sont assez rares dans certaines régions comme en Sologne par exemple.

**Un étang eutrophe** est riche en éléments minéraux nutritifs dissous et ses sédiments contiennent de grandes quantités de matière organique. La végétation y est souvent abondante.

Le passage d'un étang oligotrophe à un étang eutrophe (en passant par le stade intermédiaire mésotrophe) s'appelle l'eutrophisation. C'est un phénomène naturel (apports de sédiments par les ruisseaux, les ruissellements pluviaux ..., d'éléments nutritifs par les organismes en décomposition et les rejets des oiseaux par exemple), mais que l'homme accélère parfois dangereusement. Il peut alors y avoir dystrophisation et « mort » de l'étang, comme nous le verrons ultérieurement.

### II. Présentation des groupements végétaux associés aux étangs

Dans cette partie qui se veut synthétique, nous aurons une approche phytosociologique et spatiale des groupements végétaux.

Nous passerons ainsi en revue les différentes classes phytosociologiques (communautés végétales prises dans le sens le plus large) en partant du centre de l'étang vers sa périphérie, apportant pour chacune des précisions sur les espèces concernées.

#### 1. Les algues

(non regroupées en classes phytosociologiques)

Elles constituent, en particulier au sein du plancton,

Les articles du Sologne Nature Infos n'engagent que leurs auteurs

un élément de base de la chaîne alimentaire des étangs. Certaines études mettent ainsi en évidence la production annuelle de plusieurs kilos de matière sèche par mètre cube pour le seul phytoplancton d'un étang eutrophe.

Sans vouloir entrer dans les détails, on peut cependant rappeler les différentes grandes divisions systématiques les concernant :

- CYANOPHYCEES : algues bleues,
- CHLOROPHYCEES : algues vertes,
- CHAEROPHYCOPHYTES : algues brunes,
- CHRYSOPHYCOPHYTES : diatomées,
- RHODOPHYCEES : algues rouges.

Pour être complet, il convient de citer les euglènes (EUGLENOPHYCOPHYTES), les cryptomonades (CRYPTOPHYCOPHYTES) et les dinoflagellés (PYRRHOPHYCOPHYTES).

## 2. La classe des LEMNETEA

Cette classe correspond aux groupements de plantes non enracinées, flottant sur les eaux. Le terme phytosociologique est obtenu facilement par l'ajout du suffixe -ESEA, caractérisant la classe, au nom latin de la Lentille d'eau (LEMNA), espèce bien représentée dans ce type de groupements végétaux. Nous retrouverons ce principe de formation du nom de la classe dans tous les groupements suivants.

Toutes les espèces de cette classe sont des hydrophytes (plantes strictement inféodées à des biotopes aquatiques), et la plupart d'entre elles passent l'hiver sous forme de bulbilles qui tombent au fond de l'eau tandis que le reste de la plante meurt.

Cette classe regroupe des espèces bien différentes, dont voici quelques exemples :

- une fougère aquatique (*Azolla filiculoides*), qui, importée d'Amérique, recouvre certains plans d'eau d'une teinte uniformément rose dès le début d'été ;
- des lentilles d'eau, trois espèces (*Lemna trisulca*, *Lemna minor*, *Lemna gibba*, la première recherchant les eaux pures contrairement aux deux autres) et deux espèces proches parfois méconnues (*Spirodela polyrhiza* et *Wolffia arrhiza*) ;
- le Petit Nénuphar (*Hydrocharis morsus-ranae*) à fleurs à trois divisions, seul représentant d'une famille essentiellement marine ;
- les utriculaires (*Utricularia vulgaris*, *minor*, *australis*) ces plantes dépourvues de racines possèdent des feuilles immergées filiformes dotées de vésicules facilitant la flottaison et servant de pièges : un petit animal frôlant une vésicule déclenche son ouverture et est alors aspiré, par différence de pression, à l'in-

térieur pour y être digéré.

Les utriculaires se repèrent dès juin par leurs hampes florales robustes portant de belles fleurs jaunes en dehors de l'eau.

## 3. La classe des POTAMOGETONETEA

Cette classe regroupe les hydrophytes enracinés, et non plus libres comme précédemment. Leurs souches sont protégées l'hiver, car l'eau des bas-fonds reste toujours à une température supérieure ou égale à 4°C (température où l'eau atteint son maximum de densité).



Potamot- C. Laffolay

On peut y distinguer deux subdivisions :

### a) Les espèces à feuilles immergées

Certaines espèces, comme les myriophylles (*Myriophyllum sp.*), l'Elodée (*Elodea canadensis*), les callitriches pour partie (*Callitriche sp.*) et la Vallisnérie (*Vallisneria spiralis*) sont en permanence immergées au niveau de la souche et des feuilles. Elles développent alors une double adaptation :

- les feuilles sont presque dépourvues de stomates, mais très divisées afin d'augmenter la surface d'échange avec le milieu (sous l'eau, l'oxygène est un facteur limitant) ;
- toutes ces espèces sont des angiospermes, retournées secondairement à la vie aquatique et la reproduction est donc aérienne ! Un des cas d'adaptation les plus spectaculaires est celui de la Vallisnérie dont les fleurs mâles sont enveloppées dans une capsule qui se détache de la plante, monte, puis s'ouvre à la surface ; les fleurs femelles viennent à leur rencontre à la surface par l'intermédiaire d'un pédoncule spiralé se déroulant ; une fois les fleurs femelles fécondées, le pédoncule se remet en spirale, entraînant les futurs fruits sous l'eau pour un développement optimum.

## b) Les espèces à feuilles flottantes (et feuilles immergées)

C'est un vaste ensemble dont on peut citer quelques groupes et espèces principaux :

- **Les nénuphars** : Le Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*) et le blanc (*Nymphaea alba*) sont deux espèces célèbres de nos plans d'eau. Ces deux espèces à rhizomes diffèrent par de nombreux points, dont la présence de feuilles immergées chez le Nénuphar jaune et de fruits restant toujours hors de l'eau.
- **Les renoncules** : Les renoncules aquatiques les plus fréquentes sont les renoncules aquatique et peltée (*Ranunculus aquatilis*, *Ranunculus peltatus*). Ces deux espèces à fleurs blanches possèdent des feuilles immergées découpées en lanières, et des feuilles flottantes crénelées. Il existe cependant d'autres espèces plus rares.
- **La Châtaigne d'eau** (*Trapa natans*) : Cette plante développe des rosettes de feuilles entrecoupées de petites fleurs blanches, à la surface des étangs. Ces feuilles sont dotées d'un pétiole gonflé jouant le rôle de flotteur. Il existe par ailleurs des feuilles immergées en lanières.
- **Les potamots** : Parmi la vingtaine d'espèces que comprend ce genre, un grand nombre possède des feuilles flottantes, dont le très commun *Potamogeton natans* : le Potamot nageant. Cette plante, comme la plupart des espèces à feuilles flottantes, a le dessus des feuilles creux (l'eau y glisse) et le tissu foliaire est constitué en partie d'aérenchyme (tissu avec grands espaces intercellulaires), ce qui allège la feuille.

Avant de clore cette partie, il faut souligner la grande importance que ces plantes ont par rapport à la faune :

- elles participent en tout premier lieu à l'oxygénation du milieu, ce que ne peut faire le courant trop faible en étang,
- elles sont le refuge de nombreux micro-organismes qui y déposent leurs œufs et s'y réfugient. A titre d'exemple, des prélèvements effectués sur 80 feuilles de potamots au cours d'une année ont mis en évidence la présence de : 300 protozoaires, 10 rotifères, 40 autres vers, 137 bryozoaires, 17 mollusques, 500 petits crustacés, 79 larves d'odonates, 22 acariens, 3 larves de papillons, 1 phrygane, 800 larves de moustique et 450 pucerons !
- elles constituent un abri pour les poissons qui fraient à leur couvert, pour les amphibiens ...

Une autre classe phytosociologique est parfois distinguée et côtoie les POTOMOGETONETEA dans les eaux calcaires : la classe des CHARATEA, regroupant deux genres principaux (*Chara*, *Nitella*) de la famille des CHARACEES (famille primitive faisant la transition entre les algues et les mousses, et dont la systématique est parfois ardue).

*Vous trouverez dans le prochaine numéro de novembre la deuxième partie de la Flore des étangs avec notamment quatre autres classes de végétaux ainsi que la présentation de quelques menaces qui sont susceptibles d'affecter les étangs et en conclusion les moyens de les éviter.*

Francis Olivereau

## VIE DE L'ASSOCIATION

### Des nouvelles têtes à SNE

Nous présenterons ci-dessous nos deux nouveaux animateurs et les quatre stagiaires que nous avons accueillis ce printemps et cet été.

### Nos deux nouveaux animateurs :

Alexandre Roubalay

Bonjour à tous,

Comme le veut la tradition, chaque nouveau membre de l'équipe SNE se dévoile un peu à vous dans la lettre. C'est donc à cet exercice de présentation que je me livre ici. En quelques mots, je suis ce que d'aucun appelle un « local », un autochtone, un indigène, en bref un gars du coin. Originaire de Romorantin, depuis tout petit je cours les bois, les étangs, les rivières à la recherche des animaux qui peuplent la belle Sologne. A vélo, à pied, en canoë, avec ou sans jumelles, seul, en famille ou entre amis, très souvent l'appareil photo à la main, j'ai parcouru et parcour encore notre belle Sologne.



Nombre d'entre vous me connaissent déjà puisque, après mes études, BTS Animation Nature, et quelques expériences professionnelles, j'ai rejoint l'équipe SNE de 1999 à 2004.

Puis, comme beaucoup, je suis allé voir si l'herbe était plus verte chez le voisin. J'ai donc poursuivi mon parcours sur les chemins du Cantal, dans le bocage bressan et sur les hauteurs des massifs montagneux isérois. Cette infidélité à la Sologne, ne m'en a jamais beaucoup éloigné car très souvent je revenais voir les cerfs et les étangs sans oublier la famille et les amis restés en pays natal.

C'est avec bonheur et une grande joie que me revoilà au pays des Solognes, avec en tête plein d'envies et de projets pour SNE et la région.

Me revoilà parmi vous et à vos côtés en charge du pôle animation au côté de Nolwenn, avec laquelle je vous attends nombreux dans tous les moments de notre vie associative.

A très bientôt au bureau ou sur les chemins.

Alexandre Roubalay



Nolwenn Quéré

Coucou !

C'est Nolwenn, la nouvelle animatrice. Je ne vais pas en dire long mais ces quelques lignes suffiront. Je viens de VUE, un petit village de marais en Loire-Atlantique. Très curieuse de découvrir votre beau pays, c'est en Sologne que me voilà arrêtée. Avec un BTS Gestion et Protection de la Nature et une Licence pro Aménagement du Paysage dans ma valise, je suis aujourd'hui chargée des animations où j'espère bien vous rencontrer ... pourquoi pas au fil d'une promenade solognote !

Alors à bientôt

Nolwenn Quéré

## Nos stagiaires de l'été :

Fanny Gosselin et la Cistude d'Europe

Ne pouvant envisager un métier sans passion, je me suis naturellement tournée vers celle qui me portait depuis plus de 15 ans : la faune sauvage. C'est pourquoi j'ai décidé de suivre un cursus universitaire en biologie des organismes et des populations, et de réaliser par la suite, un master en éco-éthologie à l'université de Neuchâtel en Suisse.

Ayant terminé mes études l'année dernière, je réalise donc ce stage de 6 mois au sein de SNE dans une démarche personnelle afin d'acquérir davantage d'expérience et d'avoir une approche de la gestion et la protection de l'environnement en milieu associatif.

Depuis le 23 mars, je suis chargée d'évaluer la répartition et les effectifs de la cistude d'Europe en Sologne. Pour cela, je réalise des prospections sur les étangs afin de mettre en évidence sa présence et répertorier les sites les plus propices à son développement. L'objectif étant par la suite d'évaluer les menaces et de proposer des mesures de conservation de l'espèce. Cette étude s'inscrit dans le cadre du plan national de restauration Cistude d'Europe qui a débuté en 2009 pour une durée de 3 ans.



Fanny Gosselin

## Marion Tiphaneau et la loutre d'Europe

Bonjour à tous,



Arrivée récemment dans le pays solognot et dans l'association en tant que stagiaire, je tenais à me présenter rapidement.

Depuis toute jeune je me passionne pour l'environnement et tout ce qu'il sous-entend, faune, flore... Je me suis donc naturellement tournée vers des études qui me permettraient de travailler dans ce domaine et d'en assurer sa protection. Après une Licence en Sciences du Vivant et une 1<sup>ère</sup> année de Master en Ecologie et Biologie des Populations, j'ai effectué un diplôme d'Université en Systèmes d'Information Géographique à Poitiers. Cette double compétence que j'exerce au sein de l'association dans le cadre de mon stage se révèle très utile pour mon futur métier.

Suite à une offre de Sologne Nature Environnement, j'ai en effet postulé afin de réaliser mon stage au sein de l'association. Lucie Blondel m'a gentiment proposé de travailler sur l'étude Loutre 2009, qui consiste à s'intéresser aux milieux potentiellement fréquentés par la Loutre d'Europe en Sologne. La prospection des rivières, à savoir la Petite Sauldre, la Grande Sauldre, la Sauldre et le Beuvron, est donc réalisée cette année en canoë afin de relever les caractéristiques de la rivière et des habitats ainsi que les indices éventuels de présence de la Loutre.

Mes missions dans cette étude sont relativement concrètes et très intéressantes. J'effectue tout d'abord les prises de notes lors des prospections canoë, qui sont fort agréables à cette saison et me permettent de découvrir peu à peu la Sologne. Je suis également chargée de mettre en place une base de données, puis de cartographier ces données et de rédiger un rapport qui sera retransmis à la DIREN. J'espère que cette étude permettra de participer à la mise en place d'un plan de conservation pour la Loutre afin qu'elle compte à nouveau parmi les espèces solognotes.

**Marion Tiphaneau**

## Mélanie Higoa et David Poulain, nos animateurs stagiaires :

Bonjour, je m'appelle Mélanie HIGOA et je suis actuellement en première année de BTS Gestion et Protection de la Nature, spécialité Animation Nature au lycée agricole de Vendôme. Je suis venue faire mon stage ici, dans cette Sologne que j'aime tant car étant originaire de Marcilly-en-Gault, je suis une Solognote de pure souche. Dans le cadre de mon stage, je devais réaliser un projet. J'ai donc choisi de préparer des minis camps sur le thème de la découverte de la Sologne, en partenariat avec des centres de loisirs. Ainsi, j'ai participé à deux minis camps. Un en partenariat avec le centre de loisirs de La Ferté-Saint-Aubin qui s'est déroulé du 15 au 17 juillet au camping de Neung-sur-Beuvron, avec 17 enfants âgés de 6 à 12 ans. L'autre, en partenariat avec le centre de loisirs de Romorantin-Lanthenay, du 21 au 23 juillet au camping de Bracieux avec 20 enfants âgés de 8 ans. Mes minis camps se sont bien déroulés, c'est un projet intéressant et donc, pourquoi pas, à mettre en place par la suite.

**Mélanie Higoa**

Stagiaire à SNE dans le cadre de mes études en BTSA Gestion et Protection de la Nature, option animation nature, je suis originaire des Yvelines et j'ai donc dû, dans un premier temps, découvrir la faune et flore solognote. La période de février a permis cette étude en plus de la découverte de l'association et d'une approche du projet dont je serai en charge avec Lucie BLONDEL. La seconde période sur juin-juillet aura vu l'exercice d'animations nature au parc floral d'Orléans avec des publics scolaires allant de la maternelle au collège. Je prépare actuellement des animations dans le cadre du projet de camp itinérant, en partenariat avec le Centre de Loisirs de Soings-en-Sologne pour 15 jeunes de 11 à 15 ans, qui s'est déroulée du 27 au 31 juillet. La matinée était consacrée aux déplacements à vélo vers le camping de l'étape suivante, et l'après-midi comme la veillée à l'animation nature sur divers sujets comme l'eau, les étoiles, l'observation d'animaux avec affûts... Ce camp s'inscrivait dans une démarche de durabilité puisqu'il sera très certainement réitéré.

En espérant que mon travail apporte valeurs et gaieté aux jeunes et prospérité à l'association !



**David Poulain**



## Adhérents, sympathisants, devenez mécène !

Qu'est-ce que le mécénat ? C'est le soutien matériel (financier, biens ou services) apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. Pour simplifier, c'est tout le soutien que vous pouvez apporter à notre association que celui-ci soit financier, humain ou sous forme de biens. Contrairement à ce que l'on peut penser, tout le monde peut devenir mécène, ce n'est pas réservé aux seules entreprises. De même, ce n'est pas réservé aux adhérents, ainsi si vous avez dans votre entourage des personnes sensibles à nos valeurs et nos actions, ils peuvent sans adhérer devenir les mécènes de notre association.

Pourquoi devenir mécène ? C'est affirmer votre engagement au sein ou aux côtés de SNE, à ses actions et ses missions. C'est soutenir les actions sur le terrain de défense de la nature et de l'environnement, c'est soutenir financièrement, matériellement ou physiquement notre association. En plus de ces engagements, la loi Aillagon de 2003 qui ouvre ce nouvel élan pour le mécénat en France, vous permet de bénéficier de réduction fiscale. Cette réduction est dorénavant limitée à 66 % des dons, eux mêmes limités à 20 % de votre revenu imposable. Le nouveau dispositif prévoit la possibilité de report (sur cinq ans) de l'avantage fiscal si celui-ci dépasse le plafond des 20% par an.

### Si vous décidez à devenir mécène de SNE

Dans le cas d'un don financier : vous décidez de donner 240€, la réduction d'impôt se porte alors à 158 € (les fameux 66%). Le coût réel pour vous de votre don sera de 82 € (240 € de don moins 158 € de réduction d'impôt).

Vous décidez de renoncer à vos frais de remboursement (renonciation aux frais), dans le cadre de votre activité bénévole. Sur votre déclaration d'impôts, vous multipliez le nombre de kilomètres réalisés pour l'association en appliquant le barème des frais kilométriques. Puis vous appliquez la réduction de 66 %.

Exemple :

Vous faites 2000 km par an pour l'association et vous appliquez le barème pour votre véhicule :

$$2000\text{km} \times 0.288\text{€} = 576\text{€}$$

Vous bénéficiez d'une déduction d'impôts de :  $576 \times 0.66 = 380\text{€}$

Bien évidemment, nous vous remettons les justificatifs nécessaires (feuille de frais, formulaires Cerfa, ...).

Ainsi le mécénat des personnes physiques permet de soutenir financièrement, matériellement les associations que l'on soit adhérents ou non, d'affirmer son engagement et de bénéficier de réduction fiscale.

Alors si vous connaissez des sympathisants de SNE (même s'ils ne sont pas adhérents), des chefs d'entreprises (de la plus petite à la plus grande) n'hésitez pas à leur en parler.

**Renseignements à SNE : Patrice Devineau**

**Alexandre Roubalay**

## Camp botanique dans le Parc Naturel Régional du Queyras (4-14 juillet 2009)

Comme tous les ans à cette époque un camp botanique a été programmé dans une région naturelle d'une région montagnaise.

Pourquoi un camp à cette période ?

C'est la saison de la floraison en montagne.

Pourquoi toujours en montagne, Jura, Pyrénées, Massif Central, Alpes... ?

Chaque région visitée, en raison de sa situation géographique, de son exposition, de l'altitude, de la nature du terrain présente une flore qu'il est intéressant d'identifier et de répertorier.

C. Favarger dans sa « Flore et végétation des Alpes » note :

« De leurs particularités tectoniques et du travail de l'érosion découlent une variété de pentes, de replats, d'expositions, d'affleurements de terrain et donc en définitive de biotopes, telles que jamais deux montagnes, mêmes voisines, n'ont la même configuration ».



Je ne donnerai ici que quelques exemples de nos observations, justifiées par la citation ci-dessus.



L'étage subalpin a été exploré, versant adret et ubac, à deux ou trois endroits pour chacun. Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, le versant ubac, moins exposé au soleil et plus humide s'est révélé plus riche en diversité. Ainsi dans une prairie pentue, vers 1800m d'altitude le Lis martagon voisinait avec le Lis orangé, plusieurs espèces de gentianes et l'Orchis globuleux. Au bas de cette prairie, une tourbière a permis d'identifier linaigrettes et grassettes.

La haute vallée du Guil, en partie en réserve naturelle, au pied du Mont Viso, présente des prairies opulentes, où nous avons pu trouver, diverses variétés d'anémones, des Trolles, des Lis blancs de Saint-Bruno, de grandes Ancolies des Alpes...

La zone d'alpage de Clapeyto, à la frontière de l'étage subalpin et alpin présente des zones verdoyantes et humides, qui voisinent avec des pics calcaires et des falaises ocre. En alpage poussent entre autres des orchidées Nigritelles roses, des Grassettes des Alpes... Sur les rochers s'épanouissent jubarbes et Gentianes printanières.

La zone alpine, que nous avons explorée à une altitude comprise entre 2600 et 2800m est encore enneigée par endroit, la traversée de névés est incontournable. Et pourtant, malgré la température et le vent poussent la Renoncule des glaciers, la Benoîte des montagnes, saxifrages et la Silène acaule. L'adaptation au vent se manifeste par la présence de courtes tiges.

Ce séjour si riche en observations botaniques, qui s'est déroulé par un temps idéal, a permis également l'identification de papillons et d'oiseaux. Les passereaux étaient les plus nombreux, mais deux Lagopèdes alpins se sont envolés devant nous en haute montagne et des Cincles plongeurs avaient élu domicile au bord du Guil, aux deux extrémités du camping.

Encore merci à Eva et Maurice pour l'organisation de ce séjour qui s'est déroulé dans la plus grande convivialité.

Annie Chesneau

## LES PETITS GESTES QUI CHANGERONT LES CHOSES

### La tarte aux pommes

Pour faciliter votre choix d'une alimentation saine ...

14 Ingrédients pour une tarte aux pommes industrielle non bio :

- **De la farine de blé** ; les grains ont été enrobés d'un fongicide avant semis, les plants ont subi 2 à 6 traitements de pesticides, un traitement aux hormones pour raccourcir les tiges, ont reçu plusieurs engrais chimiques de synthèse, des herbicides. Pour la conservation, les grains peuvent être fumigés au tétrachlorure de carbone et au bisulfite de carbone puis arrosés au chlorpyrimiphosméthyl.
- **Des corps gras** qui ont reçu un antioxydant comme l'hydroxytoluène de butyle et un émulsifiant.
- **Des huiles** préparées avec des graines (cultivées comme le blé) ; l'extraction se fait par des solvants ; les huiles sont ensuite raffinées par l'action de l'acide sulfurique, lavées à chaud, neutralisées à la lessive de soude, décolorées au bioxyde de chlore ou au bicarbonate de potassium et désodorisées à 160° C avec du chlorure de zinc. Enfin, elles sont recolorées à la curcumine.
- **Des oeufs** d'élevages industriels ; les poules ont été nourries avec des granulés contenant des antioxydants, des arômes, des émulsifiants, des colorants comme la capsanthéine, des liants tels le lignosulfate, des appétants, parfois des antibiotiques. Lors de la transformation, les oeufs peuvent recevoir, avant séchage, des émulsifiants, des agents actifs de surface et d'éventuelles enzymes pour en retirer le sucre.
- **Des pommes** qui ont 27 traitements de pesticides en moyenne, dont certains peuvent être cancérigènes ou neurotoxiques ; elles ont été plongées dans du

sulfate d'aluminium et conservées grâce à du sorbate de potassium (E202).

• **Du sucre** ajouté provenant de betteraves qui ont reçu leur dose d'engrais et de pesticides. Extrait par décantation à la chaux et à l'anhydride sulfureux, décoloré au sulfoxylate de sodium, raffiné au norite et à l'alcool isopropylique, et enfin azuré au bleu anthraquinonique.

Ajouter des pesticides et des fongicides pour conserver les matières premières, ainsi que des conservateurs, des colorants, des gélifiants, des épaississants, des stabilisants... utilisés lors de la préparation finale de la tarte.

**En bio tous ces produits chimiques de synthèse sont interdits.**

#### Recette d'une tarte aux pommes bio :

Farine bio, oeufs bio, beurre bio, pommes bio, sucre bio, eau.

A vous de choisir !

Extrait du guide « la bio en question, de Bioconsomm'acteurs [www.bioconsomacteurs.org](http://www.bioconsomacteurs.org)

## DEBATS PUBLICS ET VIE ASSOCIATIVE

Depuis le mois de février 2009, voici quelques manifestations et réunions auxquelles nous avons participé :

6 février 2009 : Conseil d'Administration de Nature Centre à Orléans (Pierre Havard).

12 février 2009 : Comité de suivi relatif à la cartographie du réseau écologique régional à Orléans (Eva Sempé).

17 mars 2009 : Réunion du Conseil de développement du Pays de Grande Sologne à Orléans (François Belleteste).

9 avril 2009 : Forum des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département du Cher à Bourges (Eva Sempé).

24 avril 2009 : Réunion de la Commission Locale d'Information (CLI) de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux à Blois (Hubert Morand).

28 avril 2009 : Réunion du Plan National d'Action Loutre 2010 - 2015 à Châteauroux (Lucie Blondel).

9 juin 2009 : Réunion de la Commission Locale d'Information (CLI) de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux à Saint-Laurent-Nouan (Hubert Morand).

26 juin 2009 : Journée d'information et de concertation du programme Leader « éco-innovation » et du comité de programmation Leader Grande Sologne à Nouan-le-Fuzelier (François Belleteste).

26 juin 2009 : Réunion de synthèse de données du réseau mammifères du bassin de la Loire à Orléans (Lucie Blondeel).

22 au 24 juin 2009 : Groupes techniques du SAGE-Sauldre à Salbris (Lucie Blondel et Eva Sempé).

2 juillet 2009 : Réunion de présentation du projet ENS (Espace Naturel Sensible) du Conseil Général du Loir-et-Cher à Pruniers-en-Sologne (Alexandre Roubalay et Eva Sempé).

## EVENEMENTS

**Samedi 19 et dimanche 20 septembre :** Salon des Eco consom'acteurs Parc de Beauvais à Romorantin.  
Voir programme ci-joint.

**Samedi 10 et dimanche 11 octobre :** Salon du Champignon

Exposition commentée de champignons et fruits sauvages, sorties d'initiation à la mycologie, librairie mycologique et naturaliste.  
Samedi de 14h00 à 18h00 et dimanche de 10h00 à 18h00 à la Salle de fêtes de Lanthenay à Romorantin.

## SORTIES DECOUVERTES NATURE

**Samedi 29 août :** Nuit européenne de la Chauve-souris

Rdv. Ferme de Courcimont - Nouan-le-Fuzelier à 19h00.  
Au programme : diaporama-conférence et balade à la recherche de chauves-souris.

**Samedi 3 octobre :** Le brame du Cerf - Sur inscription - nombre de participants limités.  
Rdv. à 6h00 du matin à Ligny-le-Ribault.  
Ecoute du brame du Cerf et recherche des indices de présence.

## CHANTIERS NATURE D'AUTOMNE

**Dimanche 18 octobre :** Chantier nature  
Chantier de débroussaillage sur la Réserve Naturelle Volontaire d'une de nos adhérentes à Graçay (18) en collaboration avec l'association Prunelle.

**Samedi 7 novembre :** Chantier de restauration d'un étang  
Rdv. Domaine de Mont Evray - Nouan-le-Fuzelier à 14h00.  
Chantier nature de débroussaillage (équipez vous en conséquence).

## BOTANIQUE

**Dimanche 13 septembre :** Sortie - Les plantes de la Sologne viticole  
Sur la commune d'Oisly, aux alentours de chez Sophie et Olivier Huchet (la journée).

**Vendredi 25 septembre :** Réunion  
Les plantes aquatiques et les images de nos séjours suivie par un casse-croûte pris en commun à Billy (chez Anne et Benoît Huchet), à 19h00.

**Samedi 26 septembre :** Sortie - Visite d'un Verger Conservatoire et sortie entomologique

En matinée visite commentée (par le propriétaire Jean-Claude Schaeffer) du verger, suivie par un casse-croûte et une dégustation de fruits et cidre maison à Chabris (36). Pour ceux qui le souhaitent, en après-midi nous poursuivrons avec une balade entomologique aux alentours avec comme centre d'intérêt les araignées (la journée).

**Dimanche 4 octobre :** Sortie - Les champignons (et plantes aquatiques)  
Cette sortie se déroulera en Forêt Domaniale de Vouzeron vers l'Étang de la Grande Seiche (la journée).

**Vendredi 9 octobre :** Réunion - Préparation du Salon du Champignon  
Amenez tout les champignons que vous aurez cueillis pour l'exposition champignons du week-end ! Nous allons les pré-trier par familles et poursuivre par un casse-croûte pris en commun à Romorantin (chez Jacqueline et Yves Bonneau) à 19h00.

**Vendredi 6 novembre :** Réunion  
Bilan de la thématique de l'année plantes aquatiques et prairies humides et choix d'une nouvelle thématique pour 2010, suivie par un casse-croûte pris en commun à la Maison des Associations de Nouan-le-Fuzelier à 19h00.

**Dimanche 15 novembre :** Sortie - Les champignons  
Sortie mycologique et balade automnale dans la Forêt Domaniale de La motte-Beuvron (la journée).

**Vendredi 27 novembre :** Réunion (*Attention cette date est changée par rapport au programme annuel !*)  
Préparation du programme du groupe botanique pour l'année 2010 suivie par un casse-croûte pris en commun au Moulin des Bruyères à Romorantin (chez Maryse et Raymond Aucante), à 19h00.

## ORNITHOLOGIE

**Samedi 3 octobre :** La migration des oiseaux

Dans le cadre des Journées Européennes de la Migration, une introduction aux espèces d'oiseaux qui passent sur l'Étang de Beaumont (Neung-sur-Beuvron) sur les vasières avant la pêche de l'étang (limicoles, hérons, canards) et dans le ciel aux alentours (rapaces, passereaux) - en après-midi.

**Mardi 3 novembre :** Réunion du groupe ornitho

Suivi des espèces patrimoniales, prospection Chevêche d'Athéna - bilans, projets futurs (Wetlands, Balbuzard, Atlas, enquêtes nationales ...). Au bureaux de SNE, Château de Beauvais, Romorantin à 18h00.

**Dimanche 29 novembre :** Les oiseaux hivernants et migrateurs sur la Loire

Observation des derniers oiseaux migrateurs et les premiers hivernants sur la Loire entre Guilly et Jargeau (45), - la journée.

## COMITÉ DE RÉDACTION

Rédactrice en chef :  
Eva Sempé

Conception graphique - mise en page : Charlotte Laffolay

Comité de rédaction : Pierre Havard - Patrice Devineau

## Sologne Nature Environnement

Parc de Beauvais - BP 136 -  
41200 Romorantin-Lanthenay

Tél. 02 54 76 27 18

Fax. 02 54 76 40 30

Mail : [info@sologne-nature.org](mailto:info@sologne-nature.org)

Site internet :

[www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org)

Imprimé par nos soins sur papier recyclé